



Dossier à envoyer à / Form to be sent to :
Anne Londaitz 11 rue de la Tour 64500 Ciboure FRANCE
Tél. 06 50 10 16 06 / + 33 (0)5 59 47 01 28
contact@biarritz-academie-danse.com / www.biarritz-academie-danse.com

Nom du stagiaire Course participant's name
Prénom First name
Adresse Address
CP Ville City Pays Country
Date de naissance Date of birth Tel.
Portable des parents Parents' mobile phone
Email
Ecole de danse fréquentée Dance school attended

A partir de 10 ans et ayant 3 ans de danse minimum. From 10 years old with 3 years ballet training minimum

TARIF ACADÉMIE (cocher les cases correspondantes) COURSE FEE (tick only the relevant option)

	POUR TOUS ALL	GROUPES GROUPS ⁽¹⁾	PROFESSIONNELS SCHOOLS ⁽²⁾	PROFESSIONNELS PROFESSIONALS ⁽³⁾
CARTE 6 COURS 6 CLASSES CARD	<input type="checkbox"/> 180€	<input type="checkbox"/> 165€	<input type="checkbox"/> 150€	<input type="checkbox"/> 125€
CARTE 12 COURS 12 CLASSES CARD	<input type="checkbox"/> 320€	<input type="checkbox"/> 290€	<input type="checkbox"/> 260€	<input type="checkbox"/> 220€
CARTE ILLIMITÉE UNLIMITED CARD	<input type="checkbox"/> 400€	<input type="checkbox"/> 365€	<input type="checkbox"/> 320€	<input type="checkbox"/> 250€
CARTE AUDITEUR SPECTATOR		<input type="checkbox"/> 25€ la semaine the week		
COURS SUPPLÉMENTAIRES EXTRA CLASSES		<input type="checkbox"/> 35€ le cours per extra class		

AUCUNE RÉDUCTION NE SERA ACCORDÉE SANS JUSTIFICATIF
AUCUN REMBOURSEMENT NI RÉDUCTION NE SERA ACCORDÉ SUR LES FORFAITS CHOISIS
NO DISCOUNT WILL BE GRANTED WITHOUT RELEVANT DOCUMENTATION
NO REFUND OR DISCOUNT WILL BE MADE ON THE SELECTED CARD

Chèque à l'ordre de Ballet Biarritz

(1) Seules seront prises en compte les inscriptions groupées.

(2) Pour les élèves de l'École de l'Opéra de Paris, des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et Lyon, de l'École Nationale Supérieure de Marseille, de l'Eurocité (Bayonne, Anglet, Biarritz, Donostia) et les Grandes Écoles Supérieures Internationales.

(3) Pour les danseurs professionnels, ce tarif sera appliqué uniquement sur présentation du contrat émanant d'une compagnie (justificatif à fournir dès l'inscription). Les professeurs de danse ne sont pas concernés par ce tarif (conditions particulières sur demande).

(1) Only for group registrations. 5 participants minimum.

(2) Only for students coming from the Paris Opera Ballet School, the Conservatoires Nationaux Supérieurs of Paris and Lyon, the Ecole Supérieure de Marseille and prestigious international ballet schools.

(3) Only for professional dancers, upon presentation of a copy of a current contract with a Dance Company. Fees do not apply to dance teachers.

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À CE BULLETIN :
ATTACH TO THIS ENTRY FORM :**

- 2 photos d'identité récentes du stagiaire
- 2 recent passport photos of the participant
- 2 timbres au tarif en vigueur
- French residents only: 2 standard mail stamps
- 1 certificat médical autorisant au stagiaire la pratique de la danse
- 1 medical certificate authorising the practice of dance
- 2 chèques :
 - 1) 50€ d'arrhes (encaissement immédiat)
 - 2) le solde à l'ordre de BALLET BIARRITZ (avant le 30 juin 2018 before the 30 June)

Pour les étrangers, pas de chèques, 50€ d'arrhes par virement bancaire ou mandat (frais de banque à votre charge), le solde en espèces à l'arrivée. Pas de carte visa.

No cheque will be accepted from foreigners 50€ deposit by wire transfer or money order (bank charges borne by the payer). The balance due will be paid in cash upon arrival. Visa cards are not accepted.

Société Générale
2 avenue du 11 novembre 64103 Bayonne - France
RIB : 30003 00260 00037287576 26
IBAN : FR76 3000 3002 6000 0372 8757 626
code BIC : SOGEFRPP

Les organisateurs se réservent le droit de rediriger un stagiaire dans un niveau mieux adapté.
The organisers reserve the right to change an intern to a more suitable level.

**À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT (merci de cocher uniquement les cours que vous pensez prendre)
MANDATORY FIELDS (please tick only the box corresponding to the classes you want to take)**

CLASSIQUE

- Élémentaire 10/12 ans
- Moyen 12/14 ans
- Moyen-Fort 12/14 ans
- Avancé +14 ans
- Supérieur
- Répertoire (réservé au niveau supérieur)
- Adage (réservé au niveau supérieur)
- Cours garçons Avancé Supérieur +14 ans
- Pointes : Moyen-Fort
- Pointes : Avancé

BARRE À TERRE

- Élémentaire 10/12 ans
- Moyen +12 ans
- Supérieur

ADULTES

- Barre à terre + Classique

ATELIERS WORKSHOPS

- Atelier Kylian (supérieur)
- Atelier Malandain (Junior + de 13 ans)
- Atelier Malandain (supérieur)
- Atelier Nacho Duato (supérieur)

DÉCHARGE ACADÉMIE

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....
déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Académie et en approuver les textes. J'autorise les responsables de l'Académie à effectuer, si nécessaire, les soins de première urgence et je m'engage à rembourser tous les frais occasionnés.

Fait à le
Signature, précédée de la mention «Lu et approuvé»

Les parents (pour les mineurs),

Le stagiaire,

AUTHORISATION FORM

I, the undersigned (Name).....(First Name).....
Here by declare that I have read and accepted the rules of the summer dance course. I authorise the course staff to provide first aid and emergency care if deemed necessary and agree to reimburse all related costs.

Place :..... Date :.....
Signature (preceded by the words «Read and approved»)

Parents (minor only),

Trainee,



1. L'Académie est un état d'esprit : exigence de qualité, volonté d'apprendre et de progresser, attention aux autres, respect des différences, dialogue ouvert.
2. Cet état d'esprit nécessite le respect de règles simples.
3. Ce règlement intérieur est remis à chaque stagiaire avec la fiche d'inscription. L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur et n'est complète qu'après signature de la cession du droit à l'image et la remise du certificat médical d'aptitude.
4. L'Académie est placée sous la direction artistique de Madame Hélène Gillet et sous la responsabilité juridique du Ballet Biarritz – les organisateurs. Elle est destinée aux professionnels, aux amateurs (minimum deux années de pratique) et aux futurs professionnels.
5. Les organisateurs s'assurent que les obligations juridiques sont respectées tant en ce qui concerne la compétence des professeurs et intervenants que la qualité des locaux.
6. L'inscription est définitive après versement des arrhes. Ces arrhes ne sont pas remboursables. L'accès aux salles n'est possible qu'après complet paiement et remise d'une carte de cours nominative avec photo, que le stagiaire doit toujours avoir sur lui. Toute session commencée est due intégralement.
7. L'inscription validée donne droit à un tarif préférentiel pour les représentations du Malandain Ballet Biarritz pendant la période de l'Académie.
8. Les stagiaires des niveaux supérieurs peuvent participer à la soirée de présentation donnée à la Gare du Midi ; les répétitions et séances de mise en place sont impératives.
9. Pendant les cours, pour le respect du travail de chacun,
 - L'accès aux studios est exclusivement réservé aux élèves et professeurs, et auditeurs en nombre limité et munis de leur carte, auxquels il est demandé d'être le plus silencieux possible.
 - Les prises de films, photos et enregistrements sont strictement interdites, sauf par le photographe autorisé par les organisateurs.
 - Tout portable ou tablette doit être complètement éteint lors de l'accès dans la salle et pendant toute la durée du cours.
 - Ne pas mâcher de chewing-gum à l'intérieur des locaux.
 - Ne pas porter de bijoux pendant les cours.
10. En dehors des cours, l'organisation n'est pas responsable des stagiaires mineurs.
11. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.
12. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne, stagiaire ou accompagnateur, tant au cours des leçons, rencontres, animations, qu'au cours des déplacements occasionnés par l'Académie, ou à l'hébergement.
13. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications – horaires, lieux, intervenants – sans que ces modifications ne justifient le remboursement des sommes versées. Par contre en cas d'annulation décidée par les organisateurs, les sommes versées sont intégralement remboursées.
14. Pour assurer une meilleure fluidité des cours, les effectifs seront limités dans chaque salle. Les organisateurs peuvent être amenés à diriger certains élèves en surnombre vers d'autres cours de même niveau, ceci afin de leur garantir une bonne qualité d'enseignement.
15. Les organisateurs se réservent le droit de rediriger les stagiaires dans un niveau mieux adapté.
16. Les stagiaires s'engagent à prendre connaissance des consignes de sécurité, ainsi que des consignes particulières qui en résultent.
17. Les organisateurs se réservent la possibilité, à titre gracieux et sans contrepartie d'utiliser l'image des stagiaires inscrits à des fins de communication et de publicité exclusivement dans l'intérêt de l'académie, sur tout support.
18. Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de l'Académie, dans les locaux et dans le parc. Les animaux y sont interdits et le silence doit y régner à partir de 22h.
19. Tout manquement au présent règlement ou aux règles de politesse élémentaire, tout comportement jugé incorrect à l'intérieur et aux abords des locaux pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.



1. The Academy comprises a set of values that can be summarised in a few words: high quality standard, willingness to learn and to progress, respect, tolerance and open dialogue.
2. To respect these values, the participants shall follow simple rules.
3. Each participant receives a statement that explains these rules and regulations with one's registration form. The registration to the course implies its acceptance and can only be completed after the signature of the course contract, image right release agreement and proof of medical clearance.
4. The Academy is placed under the artistic direction of Madame H el ene Gillet and the liability of Ballet Biarritz — the course organisers. The course is designed for professionals, amateurs (with at least two years of Ballet practice) and future professionals.
5. The course organisers shall guarantee that legal obligations are met to ensure high standards of teaching on behalf of the teachers and the contributors as well as to provide appropriate premises.
6. The registration is complete when the deposit is paid. The deposit is non-refundable. Access to the classrooms will only be granted once the payment has been cleared and the participants have been given an ID card which shall be carried at all times. Once started, the course shall be fully paid.
7. A validated registration gives entitlement to a preferential rate for the Malandain Ballet Biarritz performances given during the period of the Academy course.
8. Senior course takers can take part in the presentation evening performance at the Gare du Midi. Studio and dress rehearsals are compulsory.
9. To respect everyone's work during the lessons:
 - Access to the studios is strictly limited to the students, the teachers and a controlled amount of spectators carrying an access card. Spectators are to observe silence.
 - The use of cameras and recording equipment is strictly forbidden, except for photographers authorised by the course organisers.
 - Mobile phones and tablets must be switched off when entering the studio and throughout the duration of the lesson.
 - It is forbidden to chew gum inside the premises.
 - It is forbidden to wear jewellery during the lessons.
10. The course organisers are not responsible for the supervision of minor participants outside of the teaching hours.
11. The course organisers are not liable for theft.
12. The course organisers are not liable for any physical injury or property damage caused or sustained by any participant or accompanying adult during the lessons, meetings, activities, occasional field trips organised by the Academy or within the accommodation.
13. The course organisers reserve the right to make changes to the course - schedules, places, contributors – without entitlement to any refund. In case of cancellation on the part of the organisers, the sums paid shall be fully reimbursed.
14. A restricted amount of participants will be allowed in each studio, so as to ensure that lessons are conducted properly. Depending on the amount of participants for each class, the course organisers may orientate students to other classes of the same level in order to maintain high standards of teaching.
15. The organisers reserve the right to change an intern to a more suitable level.
16. The participants agree to respect the safety instructions and their underlying policies.
17. The course organisers reserve the right to use, free of charge and without consideration, the image of the participants on any medium whatsoever for communication and marketing purposes in the interest of the Academy.
18. Smoking is strictly forbidden within the Academy premises, in the rooms and in the park. Pets are forbidden within the premises and silence is to be observed after 10 pm.
19. Any violation of these rules or disregard to elementary rules of politeness as well as any behaviour deemed unacceptable inside or around the premises could result in temporary or complete exclusion. No refund shall be made in case of exclusion of the participant from the course.



**ACADEMIE
INTERNATIONALE DE
DANSE DE BIARRITZ**

**HÉBERGEMENT MAJEURS
ET MINEURS ACCOMPAGNÉS
ACCOMMODATION FOR ADULTS
AND ACCOMPANIED MINORS**

Dossier à envoyer à / Form to be sent to :
Anne Londaïtz 11 rue de la Tour 64500 Ciboure FRANCE
Tél. 06 50 10 16 06 / + 33 (0)5 59 47 01 28
contact@biarritz-academie-danse.com / www.biarritz-academie-danse.com

Nom du stagiaire Course participant's name

Prénom First name

Adresse Address

Date de naissance Date of birthTel

Portable Mobile phoneEmail

Dans la mesure du possible, je désire partager ma chambre avec

If possible, I would like to share my room with

TARIF HÉBERGEMENT EN CHAMBRE DE 3 FEE FOR A 3-BED SHARED ROOM

FORFAIT PENSION COMPLÈTE EXCLUSIVEMENT FULL BOARD OPTION ONLY	PRIX PAR PERSONNE PRICE PER PERSON	NOMBRE DE PERSONNES NUMBER OF PEOPLE		TOTAL
		GARÇON BOY	FILLE GIRL	
DU SAMEDI 4 AOÛT APRÈS-MIDI AU SAMEDI 11 AOÛT 2018 AU MATIN FROM SATURDAY 4 AUGUST IN THE AFTERNOON TO SATURDAY 11 AUGUST IN THE MORNING	325€*			

*Chèque à l'ordre de Ballet Biarritz / Ne pas grouper le paiement de l'Académie avec celui de l'hébergement.
Draps jetables fournis. Disposable sheets are provided.

ATTENTION ! PLACES LIMITEES PLEASE NOTE: LIMITED AVAILABILITY
Aucun remboursement ni réduction ne sera accordée sur le forfait. No refund or discount will be granted.

A REMPLIR IMPERATIVEMENT POUR LES MINEURS PLEASE FILL IN FOR MINOR CHILDREN :

Nom et prénom de la personne responsable hébergée avec le stagiaire :

Name and first name of the accompanying adult to be accommodated with the participant :

.....

Joindre une autorisation manuscrite des parents qui confient leur enfant mineur à un majeur

Please attach a written consent from the parents entrusting their minor child to an accompanying adult

POUR RÉSERVER VOTRE PLACE, JOINDRE IMPERATIVEMENT A CE BULLETIN LES PIÈCES CI-DESSOUS :

PLEASE ATTACH THE FOLLOWING DOCUMENTS TO BOOK YOUR PLACE :

- 1 photo d'identité récente du stagiaire.
- Pour les résidents français 2 timbres tarif lettre.
- 1 chèque de la totalité de l'hébergement à l'ordre de Ballet Biarritz.(Encaissement début août)

- Pour les étrangers Foreigners only :
- Pas de chèque No cheque
- Un virement de 100 euros pour réservation.

Même coordonnées bancaires que pour le stage de danse. Possibilité de ne faire qu'un virement global. Le solde en espèces à votre arrivée. Please pay 100€ deposit by wire transfer to confirm your booking. Bank details are the same for both the accommodation and the course. It is possible to make only one wire transfer to pay for both the course and the accommodation. The balance due will be paid in cash upon arrival.



Remerciement à la ville de Biarritz



BIARRITZ

Remerciement aux professeurs :

Daniel AGESILAS , Jean ALAVI, **Monique ARABIAN***, Urtzi ARANBURU, Carole ARBO, Colette ARMAND, Cyril ATANASSOFF, Wayne BARBASTE, Bertrand BELEM, **Rudy BRYANS***, Eric CAMILLO, Bruno CAUHAPE, Nicole CAVALLIN, Lienz CHANG, Giuseppe CHIAVARO, **Isabelle CIARAVOLA***, Isabelle CIVIDINO, Sylvie CLAVIER, Bruno COLLINET, Dominique CORDEMANS, Marie-Claude DUBUS, Shirley ESSEBOOM, Ghislaine FRANCHETTI, Anne FRESNOIS, **Jacqueline FYNNAERT***, Fanny GAIDA, **Hélène GILLET***, Marie-Agnès GILLOT, Juan GIULIANO, Andrej GLEGOLSKY, Jennifer GOUBE, Raza HAMMADI, Isabelle HERNANDEZ, Gil ISOART, Dominique KHALFOUNI, Andrey KLEMM, Margarita KULLIK, Atilio LABIS, Sarah LAMB, Corinne LANSSELLE, Béatrice LEGENDRE, Chantal LEFEVRE, Eva LOPEZ, Angelito LOZANO, Thierry MALANDAIN, **Rick ODUMS***, Claire-Marie OSTA, Carole PASTOREL, Carole PHILIPP, Azari PLISSSETSKI, Anne-Marie PORRAS, Jacqueline RAYET, Serge RICCI, Anna SANCHEZ, Sophie SARRÔTE, Véronique SCHENKER FARINA, Bruce TAYLOR, Patrice VALERO, Nathalie VERSPECHT, Noëlle WINKELMANN, **Gérard WILK***, Ander ZABALA.

Aux musiciens :

Armand AMAR, Jean-Claude BARBIER, Marcel BELLUS, Denise BELLON, Laurent CHOUKROUN, Sylvain DURAND, Pietro GALLI, Fabrice GUIGNARD, François QUEYREUR, Michèle MEROU, Jean-Luc PACAUD, Alberto RIBERA SAGARDIA, Pascal SEVAJOLS.

Et quelques-uns de nos plus prestigieux stagiaires durant ces trois décennies :

Amandine ALBISSON (Danseuse Etoile), François ALU (Premier Danseur), Victoire ANQUETIL (Quadrille), **Nathalie AUBIN*** (Sujet), Marion BARBEAU (Sujet), Jeremy BELINGARD (Danseur Etoile), Adrien BODET (Coryphée), Camille BON (Coryphée), Tess BUCK (Poznan Ballet) Alice CATONNET (Sujet), Simon CATONNET (Ballet du Capitole) Yann CHAILLOUX (Sujet), Cyril CHOKROUN (Quadrille), Ambre CHIARCOSO (Quadrille), Isabelle CIAVAROLA (Danseuse étoile), Antonio CONFORTI (Quadrille), Mathieu CONTAT (Coryphée), Emilie COZETTE (Danseuse étoile), Julien COZETTE (Coryphée), Sarah-Kora DAYANOVA (Sujet), Célia DROUY (Quadrille), Aurélie DUPONT (Danseuse étoile et Directrice de l'Opéra national de Paris), Benjamine DUPONT, Lucie FENWICK (Quadrille), Clara FORGUES (Malandain Ballet Biarritz), Georgio FOURES (Quadrille), Mathilde FROUSTEY (Etoile à San Francisco), Miho FUJII (Quadrille), Marine GANIO (Sujet), Mathieu GANIO (Danseur étoile), Michaël GARCIA (Malandain Ballet Biarritz), Dorothee GILBERT (Danseuse étoile), **Sylvain GILLET***, Marie-Agnès GILLOT (Danseuse étoile), Alexandre HAMMOUDI (Soliste American Ballet), Mathias HEYMANN (Danseur étoile), Aurélien HOUETTE (Sujet), Axel IBOT (Sujet), **Maya LAUQUÉ***, Hugo LAYER (Malandain Ballet Biarritz), Pablo LEGASA (Coryphée), **Manuel LEGRIS*** (Danseur étoile), Guillaume LILLO (Malandain Ballet Biarritz), Fábio LOPEZ (Chorégraphe Cie Illicite), Germain LOUVET (Danseur étoile), Allister MADIN (Sujet), Sabrina MALLEM (Sujet), Hugo MARCHAND (Danseur étoile), Paul MARQUE (Sujet), Florent MELAC (Coryphée), Antonin MONIE (Quadrille), Samuel MUREZ (Quadrille), Aubane PHILBERT (Coryphée), **Elisabeth PLATEL*** (Danseuse étoile et directrice de l'Ecole de l'Opéra national de Paris), Elena PRIS (Staatsballett Berlin), Lore PRYSZO (soliste Opéra de Lyon) Fabien REVILLION (Sujet), Jeremy LOUP QUER (Sujet), **Eric QUILLERÉ*** (directeur Ballet de l'Opéra national de Bordeaux), Silvia SAINT-MARTIN (Sujet), Beryl de SAINT-SAUVEUR, **Emmanuel THIBAUT*** (Premier danseur), Carl VANGODSENHOVEN (Leipzigzer Ballett), Lydie VAREILHES (Sujet), Xenia WIEST (Staatsballett Berlin), Simon YOSHIDA ...

* Présent sur la photo